

Mesure des HAP à Guipry en 2018

Document mis à jour trimestriellement

Dernière mise à jour : 02/05/2019

I. Présentation - méthodologie

Les hydrocarbures aromatiques polycycliques, communément appelés HAP, sont des composés organiques constitués de plusieurs noyaux benzéniques, pouvant présenter une forte toxicité (cancérogène, mutagène...). Associés aux particules, ils sont susceptibles de pénétrer dans les alvéoles pulmonaires.

Les hydrocarbures aromatiques polycycliques sont émis lors de la combustion incomplète de matières organiques. En milieu urbain, les principaux émetteurs sont les secteurs résidentiel et tertiaire et le transport routier.

En 2018, le benzo(a)pyrène - B(a)P – est mesuré au niveau de deux stations en Bretagne :

- la station urbaine de fond « Pays-Bas » à Rennes (35),
- la station rurale nationale de Guipry (35).

Les résultats du site rural national de Guipry sont présentés dans ce document.

Ce composé réglementé, qui s'avère être l'un des HAP les plus toxiques, est utilisé comme traceur du risque cancérogène lié aux HAP dans l'air ambiant.

Des prélèvements d'une durée de 24 heures sont réalisés sur la fraction PM10 des poussières tous les 6 jours, afin de représenter au moins 14% du temps sur l'année, conformément à la réglementation [Directive 2004/107/CE].

Ces prélèvements sont réalisés conformément à la norme NF EN 15549 (2008).

Réglementation <i>[Code de l'environnement - articles R221-1 à R221-3]</i>	B(a)P
Valeurs cibles* (sur l'année civile)	1 ng/m ³

**Valeur cible : niveau à atteindre, dans la mesure du possible, dans un délai donné, et fixé afin d'éviter, de prévenir ou de réduire les effets nocifs sur la santé humaine ou l'environnement dans son ensemble, applicable depuis le 31 décembre 2012.*

Mesure des HAP à Guipry en 2018

II. Résultats des mesures en B(a)P

Les résultats des mesures disponibles à ce jour sont présentés ci-après.

Date et heure TU de début	Date et heure TU de fin	Résultats B(a)P (en ng/m ³)
04/01/2018 09:00	05/01/2018 09:00	0,02*
10/01/2018 09:00	11/01/2018 09:00	0,08
16/01/2018 09:00	17/01/2018 09:00	0,02*
22/01/2018 09:00	23/01/2018 09:00	0,15
28/01/2018 09:00	29/01/2018 09:00	0,04
03/02/2018 09:00	04/02/2018 09:00	0,06
09/02/2018 09:00	10/02/2018 09:00	0,13
15/02/2018 09:00	16/02/2018 09:00	0,22
21/02/2018 09:00	22/02/2018 09:00	0,22
27/02/2018 09:00	28/02/2018 09:00	0,18
05/03/2018 09:00	06/03/2018 09:00	0,07
11/03/2018 09:00	12/03/2018 09:00	0,02*
17/03/2018 09:00	18/03/2018 09:00	0,09
23/03/2018 09:00	24/03/2018 09:00	0,04
29/03/2018 09:00	30/03/2018 09:00	0,02*
04/04/2018 09:00	05/04/2018 09:00	0,02*
10/04/2018 09:00	11/04/2018 09:00	0,04
16/04/2018 09:00	17/04/2018 09:00	0,02*
22/04/2018 09:00	23/04/2018 09:00	0,02*
28/04/2018 09:00	29/04/2018 09:00	0,02*
04/05/2018 09:00	05/05/2018 09:00	0,02*
10/05/2018 09:00	11/05/2018 09:00	0,02*
16/05/2018 09:00	17/05/2018 09:00	0,02*
22/05/2018 09:00	23/05/2018 09:00	0,02*
28/05/2018 09:00	29/05/2018 09:00	0,02*
03/06/2018 09:00	04/06/2018 09:00	0,02*
09/06/2018 09:00	10/06/2018 09:00	0,02*



Mesure des HAP à Guipry en 2018

15/06/2018 09:00	16/06/2018 09:00	0,02*
21/06/2018 09:00	22/06/2018 09:00	0,02*
27/06/2018 09:00	28/06/2018 09:00	0,02*
03/07/2018 09:00	04/07/2018 09:00	0,02*
09/07/2018 09:00	10/07/2018 09:00	0,02*
15/07/2018 09:00	16/07/2018 09:00	0,02*
21/07/2018 09:00	22/07/2018 09:00	-
27/07/2018 09:00	28/07/2018 09:00	0,02*
02/08/2018 09:00	03/08/2018 09:00	0,02*
08/08/2018 09:00	09/08/2018 09:00	0,02*
14/08/2018 09:00	15/08/2018 09:00	0,02*
20/08/2018 09:00	21/08/2018 09:00	0,02*
26/08/2018 09:00	27/08/2018 09:00	0,02*
01/09/2018 09:00	02/09/2018 09:00	0,02*
07/09/2018 09:00	08/09/2018 09:00	0,02*
13/09/2018 09:00	14/09/2018 09:00	0,02*
19/09/2018 09:00	20/09/2018 09:00	0,02*
25/09/2018 09:00	26/09/2018 09:00	0,02*
01/10/2018 09:00	02/10/2018 09:00	0,04
07/10/2018 09:00	08/10/2018 09:00	-
13/10/2018 09:00	14/10/2018 09:00	0,02*
19/10/2018 09:00	20/10/2018 09:00	0,05
25/10/2018 09:00	26/10/2018 09:00	0,07
31/10/2018 09:00	01/11/2018 09:00	0,23
06/11/2018 09:00	07/11/2018 09:00	0,02*
12/11/2018 09:00	13/11/2018 09:00	0,05
18/11/2018 09:00	19/11/2018 09:00	0,31
24/11/2018 09:00	25/11/2018 09:00	0,22
30/11/2018 09:00	01/12/2018 09:00	0,07
06/12/2018 09:00	07/12/2018 09:00	0,02*
12/12/2018 09:00	13/12/2018 09:00	0,14



“L'air est **essentiel à chacun**
et mérite l'**attention de tous**.”

Polluants réglementés

Mesure des HAP à Guipry en 2018

18/12/2018 09:00	19/12/2018 09:00	0,05
24/12/2018 09:00	25/12/2018 09:00	0,11
30/12/2018 09:00	31/12/2018 09:00	0,02*
Moyenne annuelle 2018 (ng/m³)		0,06

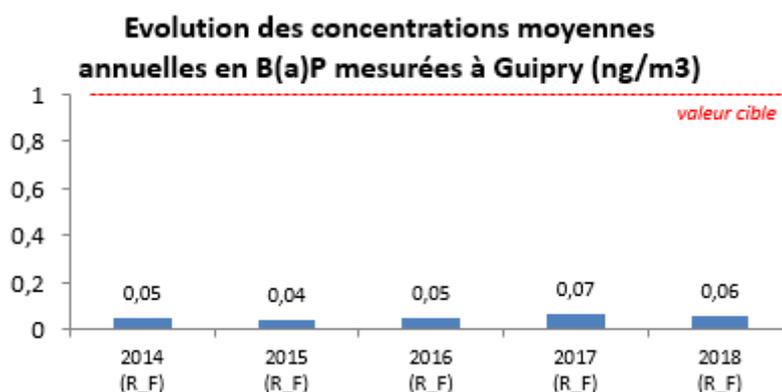
*Conformément à l'une des résolutions du LCSQA [Résolution B-HAP-ML/2014/4], lorsque la valeur obtenue est inférieure à la LQ (Limite de quantification) exigée, cette valeur doit être remplacée par la LQ du laboratoire, divisée par 2.

III. Evolution des moyennes annuelles mesurées à Guipry durant les 5 dernières années

Station	Année (type de station RF Rural de fond)	Concentrations moyennes annuelles en B(a)P (ng/m ³)
Guipry – Services techniques	2014 (R_F)	0.05
	2015 (R_F)	0.04
	2016 (R_F)	0.05
	2017 (R_F)	0.07
	2018 (R_F)	0.06

Valeur cible (sur l'année civile)

1 ng/m³



Les concentrations moyennes annuelles sont bien inférieures à la valeur cible. Les variations interannuelles sont peu sensibles au regard de cette valeur limite réglementaire.

